

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (Annexe 1 du règlement européen 2022-1288)

Reporting Volontaire PAI selon l'Art.4 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR)
 Période couverte : 01/01/2023 - 31/12/2023

FPCI Capital Export III

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés					
Indicateurs climatiques					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Elément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
Emissions de GES à effet de serre	1.1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 en tonnes d'équivalents CO2	25,5	Taux de réponse = 100 % (5/5) Les Scopes 1 et 2 sont calculés, soit selon la méthodologie simplifiée utilisée par Sirsia qui s'appuie sur des postes spécifiquement identifiés pour chaque société en fonction de ses activités visant à identifier les sources les plus importantes d'émissions de GES, soit par extrapolation sur l'année N-1 calculé par Sirsia, soit calculé par Sirsia via proxy	Les Scopes 1 et 2 sont calculés chaque année sur l'ensemble du portefeuille. Le Scope 3 est calculé sur le portefeuille du Fonds Capital Export III et sert de base au plan d'action ESG annuel de chaque entreprise. L'identification des postes significatifs est en cours de réalisation et permettra le calcul du Scope 3 pour la totalité des entreprises du portefeuille sur les données 2024.
		Emissions de GES de niveau 2 en tonnes d'équivalents CO2	5,8		
		Emissions de GES de niveau 3 en tonnes d'équivalents CO2	3 466,4	Taux de réponse = 100 % (5/5) Le Scope 3 est calculé, selon soit la méthodologie simplifiée utilisée par Sirsia qui s'appuie sur des postes spécifiquement identifiés pour chaque société en fonction de ses activités visant à identifier les sources les plus importantes d'émissions de GES, soit par extrapolation sur l'année N-1 calculé par Sirsia, soit calculé par Sirsia via proxy	
	1.2. Empreinte carbone	Empreinte carbone en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis	76,5		
	1.3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	277,0		
	1.4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en %)	0,0%	Taux de couverture = 100 %	Capital Export exclut les secteurs suivants de son portefeuille : - Extraction, transport, distribution et transformation de charbon ; - La production d'électricité et d'énergie à base de charbon ; - l'extraction, le transport, la distribution et la transformation de charbon destiné à des activités de production d'électricité et d'énergie ; - Les activités de distribution, de transport et de production d'équipements et de services, dont plus de 10% du chiffre d'affaires est réalisé auprès de clients dont l'activité est directement liée au charbon. - Extraction, transport, distribution et transformation de pétrole, de gaz et d'hydrocarbures non conventionnels, ainsi les projets d'exploration et de développement de nouveaux champs gaziers et pétroliers.
1.5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	87%	Les participations n'ayant pas répondu aux questions nécessaires au calcul de cet indicateur ont été considérées comme ne consommant et ne produisant pas d'énergie renouvelable Taux de couverture = 80 % (4/5)	Plusieurs sociétés du portefeuille étudient la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur leurs bâtiments pour leur utilisation propre	
	Part de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	100%	Taux de couverture = 100 % (5/5)		
	1.6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Secteur C : Manufacturing Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements	11,98		5 entreprises concernées Taux de couverture = 100 % (5/5)

Indicateurs relatifs à l'environnement				
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Elément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Biodiversité	1.7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	0,0%	Taux de couverture = 80 % (4/5)	Le questionnaire ESG annuel permet à Capital Export de suivre les risques liés à la biodiversité, le traitement des déchets et la consommation d'eau. Des actions spécifiques peuvent être intégrées dans le plan d'action ESG annuel pour améliorer les performances de durabilité liées à ces indicateurs
Eau	1.8. Rejets dans l'eau	0,0	Taux de couverture = 80 % (4/5)	
Déchets	1.9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	0,03	Taux de couverture = 80 % (4/5)	

Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'Homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption					
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Elément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
Les questions sociales et de personnel	1.10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	0,0%	Le portefeuille de Capital Export est constitué de PME françaises. Taux de couverture = 100 % (5/5)	Capital Export réalise des investigations éthiques (société et dirigeants) en phase pré-investissement et tout au long de l'investissement. (Utilisation de la base de données WorldCheck - https://www.refinitiv.com/en)	
	1.11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	100,0%			
	1.12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	0,1	Taux de couverture = 80 % (4/5)		
	1.13. Mixité au sein des organes de gouvernance	76% (Conseil de surveillance) 65% (Comité de direction)	Taux de couverture CS = 100 % (5/5) Taux de couverture CODIR = 80 % (4/5)		La progression de la parité dans les organes de gouvernance est un objectif identifié par Capital Export et les Dirigeants des participations.
	1.14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (exprimée en %)	0,0%		Taux de couverture = 100 % (5/5)

Indicateurs additionnels				
Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Elément de mesure	Incidence 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	2.4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	29%	Taux de couverture = 80 % (4/5)	Volonté importante de Capital Export et des participations de prendre en compte les enjeux climatiques et de mettre en place des actions pour réduire leurs émissions. De nouvelles actions sont inscrites dans les plans d'action ESG annuels
Social	3.2. Taux d'accidents	0,00%	Taux de couverture = 100 % (des montants investis)	Une attention importante portée sur ce sujet par Capital Export et les Dirigeants d'entreprises industrielles